

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

IMAGES TROUBLANTES D'UN ÉLEVAGE PORCIN

Communiqué de presse

IMAGES TROUBLANTES D'UN ÉLEVAGE PORCIN

La SPCA insiste sur la nécessité de légiférer pour encadrer les conditions de vie des animaux d'élevage au Québec

Montréal, le 26 octobre 2023 – Hier, TVA a rendu publiques des images provenant d'une ferme porcine québécoise. Ces images révèlent entre autres certaines pratiques hautement problématiques en termes de bien-être animal – mais pourtant tout à fait courantes et légales – auxquelles sont soumis les cochons dans notre province, telles que le confinement dans des cages tellement petites qu'elles privent les animaux de toute liberté de mouvement. Ces images jettent un éclairage concret sur les demandes répétées de la SPCA de Montréal qui réclame que les conditions de vie des animaux destinés à la consommation soient enfin réglementées, comme c'est le cas dans de nombreux pays à travers le monde. La SPCA a lancé une **campagne** à cet effet le printemps dernier qui a bénéficié d'un large appui populaire avec plus de 28 000 Québécois.e.s qui ont signé le manifeste "Tous les animaux méritent d'être protégés".

Signez le manifeste

« **Les millions d'animaux actuellement élevés pour la consommation au Québec sont systématiquement exclus des principales protections qu'offre la loi sur le bien-être animal** » fait valoir Émilie-L. Sauvé, responsable de campagne pour la Défense des animaux de la SPCA de Montréal. « **C'est ce qui explique pourquoi certaines des conditions de vie révélées par TVA hier, notamment le confinement extrême, sont permises à l'égard des porcs, alors qu'il serait illégal de garder des chiens ou des chats dans de telles conditions.** » Ces images laissent voir des truies immobilisées en permanence dans des *cages de gestation ou de mise bas*. Par ailleurs, d''autres images montrent des porcelets agonisants laissés sans soin ou encore des lieux insalubres.

Un projet de loi fédéral vise à dissuader les dénonciations de maltraitance
Par ailleurs, ces images choquantes sont diffusées alors même que la SPCA de Montréal vient tout juste de lancer sa campagne **Derrière les portes closes** s'opposant vivement au projet de loi fédéral C-275, un projet de loi ciblant précisément les lanceurs d'alerte qui cherchent à documenter les conditions de vie des animaux et le cas de maltraitance sur les exploitations agricoles. Bien que la SPCA de Montréal n'encourage aucun acte illégal, elle déplore le fait de vouloir restreindre les dénonciations au sein d'une industrie dont le cadre réglementaire public est déjà inadéquat.

« **Ces images choc révèlent la souffrance inhérente aux pratiques de l'industrie. Il est tout simplement inacceptable aujourd'hui, en 2023, de laisser ce secteur s'auto-réguler et d'ainsi continuer à priver des millions d'animaux vulnérables des protections de base qu'ils méritent.** » soutient Mme Sauvé, « **Alors même que les citoyens et citoyennes préoccupé.e.s par ces questions exigent plus de transparence et d'imputabilité, le projet de loi bâillon C-275 conférerait à une industrie déjà opaque et autorégulée, toute la latitude pour opérer derrière des portes closes** », conclut-t-elle.

Signez la lettre

Un vide juridique entoure la protection des animaux au Québec
La société québécoise, pourtant reconnue pour ses valeurs progressistes, accuse un retard important face aux nombreuses juridictions à travers le monde qui ont adopté depuis des décennies des lois ou règlements pour imposer des normes de soins obligatoires pour toutes les espèces animales, y compris les animaux utilisés à des fins agricoles. Au Québec, malgré l'adoption d'un nouveau cadre juridique en 2015 ayant comme objectif de protéger tous les animaux, les animaux destinés à la consommation demeurent systématiquement exclus des principales protections qu'offre la *Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal*. En 2023, l'industrie détient toujours le pouvoir de déterminer quelles pratiques sont légales ou illégales, et ce, peu importe le degré de souffrance que ces façons de faire infligent aux animaux.

-30-

Source : SPCA de Montréal

Renseignements : Élodie Létourneau-Venne, chargée de projets relations publiques, tök communications, 514 247-0526, elodie@tokcommunications.ca

À propos de la SPCA de Montréal

Fondée à Montréal en 1869, la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (mieux connue sous le nom de « SPCA de Montréal ») fut la première organisation vouée au bien-être animal au Canada. La SPCA de Montréal a parcouru un long chemin depuis sa fondation : elle est maintenant le plus grand organisme de protection des animaux au Québec, s'exprimant au nom des animaux partout où règnent l'ignorance, la cruauté, l'exploitation ou la négligence à leur endroit.

DONNER · DONNER · DONNER · DONNER
PARTAGEZ